

Les Amis du Niger rendent hommage à leurs poètes

Le jeudi 14 mars les amis du Niger se sont retrouvés à l'occasion de leur repas traditionnel à la salle culturelle, après une réunion bilan du dernier marché de Noël. La date du 37^{ème} marché de Noël a été confirmée :

30 novembre et 1er décembre sur le thème de la Normandie d'HIER et d'AUJOURD'HUI.

Dans une ambiance chaleureuse et animée au cours d'un repas délicieux, un hommage a été rendu à trois de nos amis qui viennent de nous quitter : Denise PELFRENE une dame au grand cœur et à la main verte qui nous a accueilli avec sœur Jeannine au Ranch du Monastère avec son ami René... avant que la salle polyvalente ne soit construite... Et nos deux poètes, en cette période du « printemps des poètes » ils ont su magnifier le quotidien, chanter la nature, exprimer de subtils sentiments humains dans la légèreté et la joie. Ils nous ont enrichi par leur présence rayonnante.

Gilbert ADE militant associatif à participer activement à l'animation et au rayonnement d'Hénouville avec ses compères Gérard LAILLIER Et Christian FLEURY, l'ordre du coing d'Hénouville a vu le jour... Il animait une chorale et avait créé l'hymne d'Hénouville : « Hénouville, Hénouville dans ses bois et dans ses champs... »

Écrivain, conteur, poète il a mis son talent au service de l'Action Niger dès sa création, son dernier poème écrit au

31^{ème} marché de Noël :
« *Il existe chez nous, commune d'Hénouville
des militants conscients que les peuples n'ont rien
Tous les ans sans arrêt d'une force tranquille
Ils œuvrent gentiment en recherchant leurs biens*

*Des sœurs à la grande âme envoyant la misère
Ont construit de leurs mains un bel orphelinat
Nous qui avons de tout, nantis de cette terre
Donnons un peu de nous, aidons pour ce combat*

*En entrant dans la salle où le client se presse
Un parfum de cannelle, un Roland devant chaud
Accueille l'acheteur ainsi qu'une caresse
Il fait bon, il fait clair, c'est très grand, c'est très beau. »*

Nous avons eu le plaisir de retrouver sa femme Agnès ainsi que son fils Thierry pour célébrer cet hommage.

Nous avons chanté et retrouvé la prose et les textes préférés de nos deux amis Gilbert et Jean-Pierre dans la légèreté comme ils l'auraient souhaité.

L'hommage à Jean-Pierre LENFANT notre baladin qui aimait jongler avec les mots a débuté par « la bohème » de Charles Aznavour qu'il aimait tant.

Avis d'enquête publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative au projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Normandie

Du jeudi 16 mai 2019 à 9h au vendredi 21 juin 2019 à 16h

Le SRADDET de Normandie fixe les objectifs et les règles générales prévus par la loi NOTRE à l'horizon 2030 et 2050 dans 11 domaines dont « équilibre et égalité des territoires, implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, gestion économique de l'espace, intermodalité et développement des transports, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité, habitat ... »

L'ensemble du dossier du projet de DRADDET est accessible via le lien suivant
<https://cloud.normandie.fr/index.php/s/Px1LxPLZxs3t428>
Les observations sont à déposer sur le registre d'enquête dématérialisé via le lien suivant <http://www.sradet-normandie.fr>

Le SRADDET sera consultable en version papier et en version numérique sur un poste informatique à l'Hôtel de Région à Rouen (5 Rue Robert Schuman) du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Renseignements au 02 35 52 21 71 ou par SRADDET@normandie.fr



Mairie d'Hénouville

194, route de la Mairie - 76840 HÉNOUVILLE
Tel: 02.35.32.02.07 – Fax: 02.35.34.46.92
Courriel: mairie.henouville@orange.fr

Juin 2019

Commune d'Hénouville



Hénouville infos

Mairie d'Hénouville

Lundi : 15h30 à 18h45
Mercredi : 9h30 à 11h30
Vendredi : 15h30 à 17h45

et sur rendez-vous :

Aux heures de permanences indiquées ci-dessus

Ou au 02.35.32.02.07 Ou par courriel mairie.henouville@orange.fr

Edito

Hénouville Infos est une publication intermédiaire entre les deux bulletins municipaux de début et de fin d'année. Cette publication annonce le calendrier encore bien rempli des activités des associations, de la commune jusqu'à la fin d'année. Encore merci aux bénévoles d'œuvrer pour que Hénouville soit attractive pour tous les hénouvillais ! Le forum de début septembre invite les nouveaux arrivants à mieux connaître toutes les structures existantes.

Toute la nouvelle équipe municipale a œuvré depuis le début d'année dans de nombreuses commissions afin de partager, échanger, construire un budget primitif avec le programme d'investissement pour lequel elle a été élu, sans faire appel à l'emprunt et pour la 3^{ème} année en baissant les taux des taxes d'imposition. 2019 ! Nous allons vivre un grand moment avec l'organisation de L'ARMADA, la commune, qui a été tiré au sort pour être la marraine du plus grand voilier du monde, le KRUIZENSTERN!

Une rencontre conviviale, dont la date est encore à confirmer, entre l'équipage et les Hénouvillais est programmée. Des associations locales et autres ont organisé des espaces de convivialité le long de la Seine afin de pouvoir assister au départ de tous les voiliers pour d'autres horizons !

Retrouvez-nous sur le WEB
<http://www.henouville.fr>

Cher Hénouvillais, Chère Hénouvillaise, je vous souhaite au nom de l'ensemble du conseil municipal un bel été auprès des vôtres.

Annette Candotto, Maire

A vos agenda



Dans ce numéro :

Budget 2019	2
Affaires générales, vie de la commune	4
Energie, Environnement	8
Bibliothèque, Sorties nature s	9
Sécurité routière	10
Vie associative	11
Avis publics	16

Du 6 au 16 Juin	ARMADA
Vendredi 14 Juin	Musiques en Boucles Spectacle Salle Hector MALOT
Samedi 22 Juin	KERMESSE de l'école
Vendredi 28 Juin	APECHE Boum 18h à 20h30 Salle Hector MALOT
Vendredi 28 Juin	BADHENOU 20h à 23 h – salle T. PESQUET
Samedi 7 Septembre	FORUM Salle Thomas PESQUET
Vendredi 13 Septembre	Concert à l'Eglise dans le cadre des journées du patrimoine
Dimanche 15 septembre	Au Fil du Temps et CDF Thé dansant Salle Thomas PESQUET
Vendredi 27 Septembre	Au Fil du Temps – Concours de manille – Salle Hector Malot
Samedi 28 Septembre	Comité des Fêtes - Fête St Michel
Dimanche 29 Septembre	Foire à tout Salle Thomas PESQUET
Dimanche 6 Octobre	TENNIS Championnat Salle Thomas PESQUET
Du 7 au 13 Octobre	CCAS et « Au Fil du temps » Semaine Bleue
Dimanche 13 Octobre	Repas des Anciens offert par le CCAS Salle Hector MALOT
Dimanche 13 Octobre	TENNIS Championnat Salle Thomas PESQUET
Dimanche 20 Octobre	TENNIS Championnat Salle Thomas PESQUET
Vendredi 25 Octobre	Au Fil du Temps – Concours de manille – Salle Hector Malot
Dimanche 27 Octobre	TENNIS Championnat Salle Thomas PESQUET
Dimanche 3 Novembre	TENNIS Championnat Salle Thomas PESQUET
Samedi 9 Novembre	Comité des fêtes – Hénouvillade Salle Thomas PESQUET et Salle GARGANTUA
Lundi 11 Novembre	Anciens Combattants vin d'honneur Salle Hector MALOT
16 et 17 Novembre	Exposition artistique Salle Thomas PESQUET et Salle GARGANTUA -
30 Novembre et 1 ^{er} Décembre	NIGER Marché de Noël Salle Thomas PESQUET et Salle GARGANTUA
Samedi 7 Décembre	DANSE DE SALON Repas Salle Hector MALOT
Vendredi 13 Décembre	Au Fil du Temps – Concours de manille– Salle Hector Malot

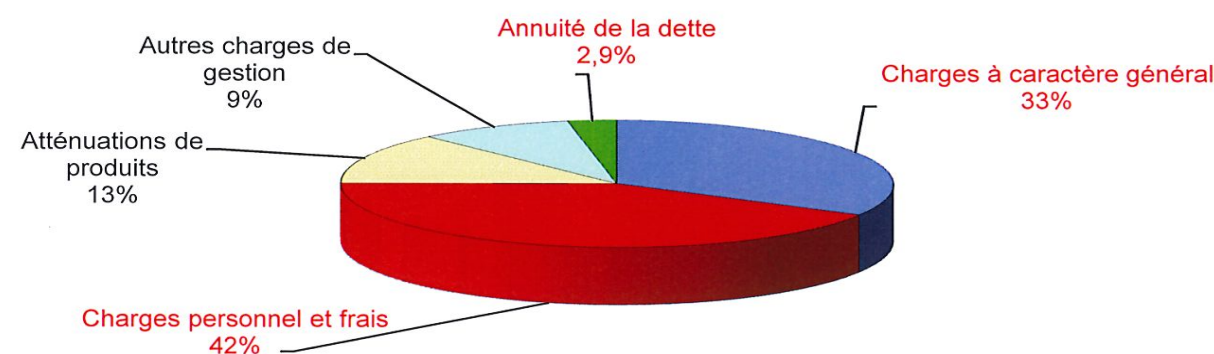


LE BUDGET 2019

Le budget a été voté en équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Fonctionnement :	1 726 599 €
Investissement :	1 033 803 €

Les dépenses obligatoires sont maîtrisées :



Baisse des taux d'imposition

La taxe foncière est baissée depuis 2011 pour intégrer la dotation de compensation Métropole visant à une convergence vers un taux unique de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2020. La dotation est actuellement de 45 902 €, ce qui permet de baisser la taxe foncière de 32,58 % en 2011 à 26,38 % en 2018 puis 25.77% en 2019.

Après compensation			
2019	Base d'imposition	Commune	
		Produit	Taux
Taxe d'habitat.	1 333 000 €	239 273 €	17,95%
Taxe fonc. Bâti	886 500 €	228 451 €	25,77%
Taxe fonc. non bâti	41 600 €	21 785 €	52,37%
		489 509 €	

Le conseil municipal a décidé de baisser tous les taux de 3 %

Vote du Conseil municipal			
2019	Base d'imposition	Commune	
		Produit	Taux
Taxe d'habitat.	1 333 000 €	232 075 €	17,41%
Taxe fonc. Bâti	886 500 €	221 625 €	25,00%
Taxe fonc. non bâti	41 600 €	21 128 €	50,79%
		474 828 €	



« convivialité, rencontre, découverte, échange, sourire, bonne humeur (...) »

Déjà annoncé dans la lettre n° 27, Badhenou (Badminton-Hénouville) organise son tournoi de fin de saison, ouvert à tous (adhérents et non adhérents) le **vendredi 28/06/2019**.

Cette soirée se qualifiera par les adjectifs : convivialité, rencontre, découverte, échange, sourire, bonne humeur et se clôturera autour d'un repas partagé.

Pour faciliter la logistique de cette soirée, merci de vous pré-

inscrire auprès de Laurent 06 80 00 39 79.

Pour la nouvelle saison, nous vous attendons au Forum, samedi 07/09/2019 pour tout renseignement et inscription. Badhenou reprendra son activité les mardis et vendredis à 18h salle Thomas Pesquet à partir du 10/09/2019.

Le président Laurent Jiménez



Club de Voile

16 juin 2019

La grande Parade de l'Armada

Vous êtes tous invités au club de voile. Sur notre commune, en bord de Seine, nous pourrions assister au magnifique spectacle du départ de tous les voiliers pour le grand large.

Si vous souhaitez venir en voiture un parking a été organisé pour la chaussée Bertrand et une réservation de badge est indispensable (12 euros par véhicule, vous pouvez appeler le 06.84.40.21.14 pour vous le procurer). A pied notre site est bien sûr accessible. Une restauration sera possible sur place (saucisses, merguez, frites, crêpes, boissons...).

Cet été Des stages pour les jeunes cet été

Nous proposons cet été des stages voile. Les stages de voile se déroulent de 14h à 17h30.

15-19 juillet

29 juillet-2 août

12-16 août

Pour les 2 derniers stages, il est possible de débiter le matin dès 9h30 avec des activités terrestre (VTT, Tir à l'arc, ...). Dans ce cas, le repas du midi sera pris au club.

Vous pouvez contacter le club de voile pour plus d'information ou pour inscrire. Savoir nager est indispensable !

1444, Chaussée Bertrand
76840 HÉNOUVILLE
Tél : 02 35 32 34 04
Fax : 09 72 32 43 67
contact@ycr76.fr



La maison des associations fait le plein!

Le mercredi 3 avril, la maison des associations s'est transformée en lieu d'échanges, de savoirs et de transmission. A l'initiative du conseil municipal des enfants, les anciens transmettent leurs savoirs pour réaliser des nichoirs. C'est aussi Yvette DUFOUR qui commence à travailler avec son équipe de bénévoles pour le marché de Noël.

Nous assistons à la création de superbes poupées à partir d'une coquille de noix et beaucoup de savoir-faire. Dans la troisième salle ce sont les membres du club généalogie du Fil du temps qui partent à la recherche de leurs racines en compagnie de Madame et Monsieur Brochard.





Association Gymnastique et Danse d'Hénouville

RENTREE SPORTIVE A PARTIR DU 10 SEPTEMBRE 2019

HORAIRES DES COURS

Un cours d'essai gratuit pour chaque activité

Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire-Abdos-Fessiers	SANDRA
Mardi 18h30-19h30	Zumba	SANDRA
Mardi 19h30-20h30	Renforcement musculaire-Abdos-Fessiers	SANDRA
Mardi 20h30-21h30	Yoga	SANDRA
Mercredi 9h30-10h30	Baby Gym (3-4 ans) Effectif maximum : 15 Inscriptions possibles dès maintenant	SANDRA
Mercredi 10h45-11h45	Zumba Enfants (6-10 ans) NOUVEAU COURS	SANDRA
Jeu 14h-15h30	Marche nordique	(*) LYDIE
Vendredi 9h30-10h30	Pilates - Stretching	SANDRA
Samedi 9h00-10h00	Renforcement musculaire-Stretching	BENEDICTE

(*) sous réserve de désistements parmi les actuels adhérents - effectif maximum : 25 participants

Tous nos cours sont encadrés par des animatrices diplômées.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un membre du bureau :

Silviane Borfiga	06 89 08 56 29	Catherine Cayzele	06 23 72 22 97
Fabienne Passilly	06 79 57 58 62	Catherine Huré	06 81 11 99 48
	fabienne.passilly@orange .fr		

Cours de Théâtre - Les Cabotins

CABOTINS vous proposeront des cours de théâtre pour adultes et adolescents qui se dérouleront comme suit :

- le mardi soir en octobre (semaines 40-41 et 42 jusqu'à la Toussaint) de 20h00 à 22h00 à la salle des associations,
 - le mercredi soir pour le restant de l'année de 20h00 à 22h00 à la salle des associations.
- Animés par Pascal Gleizes, auteur/ metteur en scène professionnel, ces cours (gestion du corps dans l'espace, savoir porter sa voix, exercices d'improvisations, etc...) se dérouleront des mois d'octobre à décembre. Puis, dans un second temps, les mois de janvier à juin seront consacrés au travail de création d'une pièce de théâtre écrite par l'auteur. Cette pièce sera jouée en représentation unique devant le public hénouvillais avant les mois d'été. Adulte ou adolescent (dès 15 ans), vous souhaitez vous initier ou reprendre des cours de théâtre ?

Vous souhaitez développer votre talent créatif et vous amuser au sein d'une troupe joviale ? Alors n'hésitez pas à nous rejoindre car détente et bonne humeur seront au rendez-vous ! Vous pouvez nous contacter : Association LES CABOTINS Giovanni : 06 82 25 12 58 ou Hélène : 06 14 23 29 55 adresse mail : cabotins76@gmail.com

A BIENTOT !



A l'initiative de comédiens amateurs passionnés, la nouvelle association « LES CABOTINS » a vu le jour à Hénouville. Mais pourquoi LES CABOTINS nous direz-vous ? Ce nom est un clin d'œil au chemin de la Cabotterie qui relie Hénouville-le-Bas à Hénouville-le-Haut. Il se dit d'ailleurs qu'il doit son nom aux mariniers du XVIIIème siècle qui pratiquaient « la cabotterie » ou « caboterie » selon l'expression locale. C'est -à-dire qu'ils naviguaient au plus près des rives de la Seine et qu'ils rejoignaient ensuite l'église Saint-Michel par ce fameux chemin. A partir du mois d'octobre Les

Le budget 2019 se caractérise par un fort investissement toujours sans faire appel à l'emprunt grâce à l'excédent dégagé en 2018 et aux subventions :

Etat	Département	Métropole FSIC	Métropole FAA	Autres
63 052 €	11 672 €	77 456 €	49 634 €	6 602 €

Nota :
FSIC = Fonds de soutien aux investissements communaux
FAA = Fonds d'aide à l'aménagement

Principaux investissements :

Atelier	291 348 €
Fonds de concours Métropole pour RD67 et Grande Rue	245 000 €
Cimetière	107 229 €
VRD derrière mairie	105 840 €
Ecole	82 600 €
Eglise coupole du clocher mise en sécurité	30 000 €
Cheminements piétonniers	20 000 €
Radars pédagogiques	15 000 €
Salle polyvalente	10 421 €
Désherbeur mécanique + brosse rotative	9 900 €
Installations de voirie	5 250 €
Extincteurs (IMS)	4 000 €
Filet de protection stade	3 000 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 COMMUNE

INVESTISSEMENT :	
Recettes	269 636,17 €
Dépenses	-173 663,57 €
Résultats 2018	95 972,60 €
REPORT année N- 1 (001)	-129 745,70 €
Absence de reste à réaliser	
Solde d'investissement	-33 773.10 €

FONCTIONNEMENT :	
Recettes	1 024 952,90 €
Dépenses	-823 784,80 €
Résultat 2018	201 168,10 €
REPORT année N-1 (002)	759 110,02 €
Part affectée à l'investissement en 2018	-151 991,66 €
Solde de fonctionnement cumulé :	808 286,46 €
Résultats Final 2018 :	774 513,36 €

La fin du Syndicat du CES de Duclair génère la Répartition de l'actif et du passif du syndicat au profit des communes membres. Pour Hénouville, la répartition du solde des immobilisations par la cession d'une parcelle syndicale se monte à 35 589.29 €, elle génère aussi un excédent de fonctionnement reporté de 3 881.67 €

L'affectation des résultats au budget primitif 2019 sera de :

Affectation	Hors CES Duclair	Incidence fin CES Duclair	Affectation au BP
Au 1068	33 773,10 €		33 773,10 €
Investissement au 001	-33 773,10 €	35 589,29 €	1 816,19 €
Excédent reporté au 002	774 513,36 €	3 881,67 €	778 395,03 €

Affaires Générales et Vie communale

« *Alors, bonne route à Madame Catherine COLANGELO au service d'Hénouville.* »

Bienvenue à notre nouvelle secrétaire générale



Depuis début mars, Madame Catherine COLANGELO, attachée, assure le poste de secrétaire générale. 36 ans, de formation juridique, depuis deux mois, elle a déjà pris connaissance et instruit de nombreux dossiers. Avec Madame Maryline COTTARD et son expérience en mairie, un binôme solide se crée au service des élus et de la population en mairie.

L'effectif de 9 agents territoriaux permet à notre village de bénéficier d'un environne-

ment de qualité que les hénouvillais savent apprécier... Accueil de la population en mairie assuré avec beaucoup d'attention, entretien des bâtiments, des espaces verts et fleurissement réalisés par deux agents selon une planification saisonnière, accueil à l'école, à la garderie, restauration scolaire, surveillance, gestion et entretien des salles municipales effectués par 5 agents...

Des métiers variés, des connaissances élargies pour que Hénouville soit un village où il y fait bon vivre.

Alors, bonne route à Madame Catherine COLANGELO au service d'Hénouville!

Armistice du 8 Mai 1945- Commémoration

« Une nation, une démocratie comme la nôtre se doit de célébrer officiellement la fin d'une guerre qui a autant marqué son histoire. »

Les moments de commémoration sont nécessaires pour ne rien oublier. Une nation, une démocratie comme la nôtre se doit de célébrer officiellement la fin d'une guerre qui a autant marqué son histoire. A la mémoire de ceux qui ont combattu pour notre indépendance et notre liberté, au cours de la Seconde Guerre mondiale qui a pris fin le 8 mai 1945 et en hommage aux victimes de tous les conflits passés et présents, une minute de silence est observée. La délégation présente est tou-

jours aussi nombreuse entre pompiers, élus d'Hénouville et de Saint -Martin- de - Boscherville, écoliers, hénouvillais. Deux gerbes ont été déposées. Le Président des Anciens Combattants et le Maire donnent traditionnellement les noms des hénouvillais « Morts pour la France ». La Municipalité offre un apéritif à la fin de la cérémonie au public présent.

Forum des associations



C'est le 7 septembre que les associations d'Hénouville vont se réunir dans la salle Thomas Pesquet afin de promouvoir leurs activités, les manifestations annuelles prévues pour la période à venir etc...Venez nombreux, que vous soyez nou-

veaux arrivants ou hénouvillais de longue date, les présidents(es) sont toujours disponibles pour vous renseigner, pour vous conseiller. En effet, des nouvelles activités peuvent être prévues, des horaires peuvent être modifiés. Nos bénévoles se font un plaisir d'organiser cette journée pour vous tous ! et ils ont aussi besoin de compléter leur équipe ! n'hésitez pas à vous investir !

sey Hall » aux Etats-Unis. Titulaire de l'ensemble l'Itinéraire, elle se produit aussi avec l'Orchestre National de France, l'Orchestre de l'Opéra de Paris et l'Orchestre de l'Opéra de Rouen. En parallèle, elle mène une carrière de soliste en France, aux Etats-Unis, en République Tchèque, en Pologne, au Costa Rica, en Allemagne, en Espagne, en Italie etc... Son répertoire extrêmement large va du 18ème siècle au 21ème siècle. Elle enseigne au conservatoire de Rouen et est directrice et fondatrice du concours international de clarinette Jacques LANCELOT.



Détente et amitié avec le Club « Au fil du temps »



Jeudi 16 avril, dans la salle Hector Malot joliment décorée par Claudine et Michèle, le président du Club, Gérard Laillier, entouré de Madame Candotto, Maire et Mme Annick DUFOUR, présidente de la Fédération « Générations Mouvement » souhaita la bienvenue aux quelques 90 membres du club. Après avoir présenté les excuses de Mme la Conseillère Départementale et de M. Le Député, il passa le micro à Mme le Maire qui dit tout le plaisir qu'elle éprouvait à partager un grand moment de convivialité et de partage. Elle remercia le Président

pour son dévouement sans faille. Madame la Présidente des « Aînés ruraux » dit sa joie d'être invitée à partager cet après-midi festif, puis énuméra tous les avantages d'être fédéré.

Repas concocté par « Varet Traiteur » et servi avec élégance. La troupe « Mazurka », en tenue d'époque, enchantait l'assistance, recréant ainsi les bals de la « Belle Epoque ».

Prochains RDV: - deux thés dansants avec « Duos Lacroix » en mai et septembre, le voyage en Corse, le déjeuner sur le lac de Rabondanges en Suisse Normande le 27 juin 2019, après la descente des voiliers à Quevillon avec « les gars de la Seine ».

Association Colibri Atelier lessive

Cet atelier, animé par l'association Colibri et destiné aux personnes que l'association accompagne dans différentes communes de la vallée de la Seine. L'accueil du groupe a été facilité par des élus du CCAS d'Hénouville. Cet atelier a été une activité joyeuse et facile à réaliser dans le souci de faire des économies et de protéger la nature.

La recette :

Ingrédients: Pour réaliser un litre de lessive,

50 g de savon de Marseille, 1l d'eau, 1 cuillerée à soupe de bicarbonate de soude, 10 goutte d'huile essentielle.

Etapes: Faire bouillir l'eau, râper le savon dans un fait-tout, incorporer progressivement l'eau bouillante pour dissoudre le savon. Laisser refroidir, incorporer la cuillerée de bicarbonate puis l'huile essentielle tout en mélangeant. Verser la préparation dans un récipient avec une étiquette lessive pour éviter les mauvaises surprises.

Une dizaine de personnes ont participé et chacune a pu repartir après un moment de détente et d'échange avec un litre et demi de lessive. Une participante



VIVE HÉNOUVILLE EN FÊTE !

Tout d'abord, merci à tous pour votre participation à nos différentes manifestations. Les enfants n'ont pas été oubliés car ils ont pu participer nombreux au salon des structures gonflables de janvier et à la chasse aux œufs de Pâques. Je remercie la famille Coisy qui met le parc du château à notre disposition depuis plusieurs années.

Nous continuons les préparatifs des événements à venir, notamment le week-end de la Saint Michel, puis la soirée dansante du 9 novembre avec le grand orchestre de Colin Thomas (10 musiciens - 2 chanteuses).

- Le Comité des Fêtes, cette année encore, va faire de la Saint Michel un rassemblement convivial où tous les Hénouvillais pourront participer.

- D'abord, comme l'an passé, la foire à tout se déroulera le **samedi 28 septembre**. Le soir, il y aura la traditionnelle retraite aux flambeaux, très attendue des enfants, suivie d'un feu d'artifice.

- **Dimanche 29 septembre** vous pourrez assister à un re-

pas ayant pour thème les Antilles, avec la participation d'une troupe de cabaret (danseuses accompagnées d'un chanteur). Attention, les places seront limitées !

- Le département de la Seine Maritime organise tous les deux ans un événement festif «Fête en Seine». Hénouville, comme d'autres villages en bordure de Seine, a été sollicitée afin d'y participer. Les 6 départements séquanais : 92, 95, 78, 14, 27 et 76 s'engagent dans cette grande fête qui valorise le fleuve et ses bords de Seine de Paris à la mer.

Le C.D.F a donc répondu présent et organise **Dimanche 29 septembre**, salle Hector Malot, une exposition de maquettes de bateaux par les Maquettistes Rouennais. Des peintures marines de Jacques De-Vos, connu pour ses tableaux sur le port de Rouen seront également exposées. Le département 76 va nous soutenir par une labellisation et faire de la publicité dans les médias

(radios et jour-

naux).
- Venez
breux
votre
week-

nom-
fêter
village ce
end !



Concert Eglise Saint Michel d'Hénouville—VENDREDI 13 SEPTEMBRE - 20H

PROGRAMME :

Carl Maria von Weber Quintette pour clarinette et cordes op 34

Juan Crisóstomo de Arriaga Quatuor à cordes no 3 en mi bémol majeur

Se produisant depuis une quinzaine d'années, l'ensemble ATLANTIS est issu de la rencontre de musiciens passionnés de musique de chambre qui unissent leurs talents en abordant un répertoire riche et varié. Passionnés par la transmission et l'enseignement, les musiciens de l'ensemble trouvent leur dynamisme dans la pluralité de leurs actions artistiques et pédagogiques, l'ensemble n'hésite pas à se rendre dans des lieux très variés afin d'y sensibiliser un large public (écoles, collèges, conservatoires de musique, associations culturelles, hôpitaux,

musées...). L'ensemble est composé de Anne TETILLON & Julie AUBERNON au violon, Jennifer RIO à l'alto, Isabelle LOUBARESSE au violoncelle.

La clarinettiste Aude CAMUS poursuit ses études supérieures au CNSMD de Paris où elle reçoit en 1992 deux premiers prix de musique de chambre et un premier prix de clarinette à l'unanimité. Elle rejoint ensuite l'école supérieure de musique de Stuttgart (Stuttgart Musik Hochschule) en Allemagne puis l'université de Yale aux Etats Unis en 1997. La même année, elle remporte un premier prix au concours européen du festival musical d'automne des jeunes interprètes, un premier prix au concours de concert « Concerto Competition » de l'Etat du Connecticut et au concours » Wool-



Vivre une cérémonie de naturalisation

Quel beau moment où dans une salle de la Préfecture une soixante de personnes se voient attribuer la nationalité française,

Ultime étape de l'intégration républicaine. C'est la décision majeure qui suppose l'acceptation des droits et des devoirs en découlant, et notamment l'adhésion aux valeurs de la République. Devenir citoyen représente un moment important dans un parcours d'intégration française. La possibilité de voter constitue la première motivation exprimée, jugée très importante par près

des trois quarts des personnes qui adhèrent aux valeurs « Liberté-Egalité-Fraternité » et aussi mettent en avant le fait que la France est un pays démocratique. Ces motivations soulignent, sans nul doute, l'enjeu que représente l'entrée dans la citoyenneté et l'importance de consacrer ce moment par une telle cérémonie.

C'est ainsi que Mme BILLAUX Kahina, d'origine algérienne, a souhaité la présence de Mme Candotto, Maire à la cérémonie de sa naturalisation, moment fort d'émotions.



Patricia VARONE promue chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques

Le jeudi 9 mai à 18 heures la salle du Conseil Municipal d'Hénouville accueillait plus de 40 personnes à l'invitation de la municipalité pour la remise du diplôme de l'ordre des palmes académiques à Madame Patricia VARONE, promue au grade de Chevalier. Cette distinction fut remise par Monsieur LOIE, inspecteur de l'Education Nationale, en présence de Monsieur Christophe BOUILLON Député, d'élus municipaux, de Présidents d'associations et des anciens collègues ou amis de la récipiendaire.

Monsieur DAMIEN, Maire adjoint, prend la parole : « Madame CANDOTTO, notre maire, m'a prié de bien vouloir excuser son absence et m'a demandé de la représenter ce soir.

Dans quelques instants, Monsieur LOIE va retracer la carrière d'enseignante de Patricia ! Nous pourrions alors apprécier à quel point elle s'était investie dans sa tâche.

Quel que soit le secteur d'activité, il y a, en effet, deux façons d'exercer son métier : on peut se contenter du minimum obligatoire, mais on peut aussi rechercher sans cesse des améliorations, autrement dit s'investir. Or quand il s'agit de pédagogie, l'investissement personnel de l'enseignant auprès des enfants est très important pour eux. Patricia, une fois retraitée, ce souci de perfection, cette

empathie pour les autres ne l'ont pas quittée. Elle a œuvré aux côtés d'Yvette Dufour pour apporter une aide humanitaire au Niger.

De plus, son intérêt pour la pédagogie et sa certitude que la lecture est indispensable au développement de l'enfant l'ont conduite à poursuivre son activité de bibliothécaire bénévole dans notre village.

Participer à la vie culturelle en favorisant la fréquentation de la bibliothèque par tous, en aidant au montage des expositions, tout cela, Patricia l'avait pratiqué pendant toute sa carrière. Une carrière dont le maître mot était l'ouverture, ouverture sur les autres, ouverture vers d'autres cultures.

Voilà ce que peuvent apporter, entre-autre, les bénévoles dans notre vie quotidienne. Leur apport est inestimable et Patricia en est un bel exemple, merci. »

Maintenant, Monsieur LOIE épingle la Médaille de Chevalier, Monsieur Christophe BOUILLON enchaîne ensuite par un brillant discours de synthèse dont il a le secret. Patricia VARONE, manifestement émue par la cérémonie, reprend quelques points forts de sa carrière et remercie tous les intervenants avant de recevoir deux bouquets de fleurs, offerts par notre Député et par la municipalité d'Hénouville. La manifestation se termine par un chaleureux pot de l'amitié.



Le goûter du printemps

Le samedi 23 Mars notre Maire, Madame CANDOTTO et les membres du Conseil d'administration ont accueilli plus d'une cinquantaine de nos anciens pour un chaleureux goûter de printemps. Celui-ci remplace la galette de janvier qui succédait à la galette organisée par le fil du temps en même temps que son assemblée générale. Organiser un goûter de printemps permet de répartir les occasions de rencontres durant le premier semestre. Chacun a pu échanger des nouvelles en partageant une brioche. Nous avons in-

visité Madame BOUTREUX du CLIC. Elle a ainsi pu présenter son rôle au service des personnes âgées et prendre un contact individuel avec chacun des participants. Comme nous le souhaitons cette rencontre a facilité des prises de contacts ultérieures.

Les projets pour le CCAS : l'organisation d'une réunion le 16 mai avec les différents acteurs contribuant au maintien à domicile et l'organisation de la semaine bleue qui se déroulera du 7 au 13 octobre qui se clôturera par le repas des anciens.

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
**REMANIEMENT DU CADASTRE DE LA COMMUNE
D'HÉNOUVILLE**

Les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune d'HÉNOUVILLE sont informés que les résultats provisoires du remaniement du cadastre leur seront communiqués.

À cet effet, chaque propriétaire de terrain dans la zone remaniée recevra un relevé mentionnant la désignation (section, numéro, lieu-dit, contenance, nature de culture) de toutes les parcelles réputées lui appartenir.

Les intéressés (ou leurs représentants qualifiés) pourront prendre connaissance de la nouvelle représentation du plan cadastral en consultant le plan minute de remaniement qui sera déposé à la mairie de la commune d'HÉNOUVILLE **du 05 juin au 06 juillet 2019** (inclus) **aux heures d'ouverture de la mairie.**

En outre, le géomètre se tiendra à leur disposition pour leur fournir toutes indications utiles et recevoir leurs observations verbales ou écrites **du 01/07/2019 au 06/07/2019** à la mairie d'HÉNOUVILLE aux heures d'ouverture (y compris le samedi 6 Juillet 2019 de 9h à 12h).

Appel à bénévoles

L'association ADMR qui gère un service d'aide à domicile sur le territoire de la commune, recherche un ou une bénévole pour assurer le lien entre les bénéficiaires des heures d'aides ménagères et les services administratifs de l'ADMR et ainsi contribuer à un meilleur service. Si vous êtes intéressé par cette action vous pouvez prendre contact avec Madame Boury, Vice Présidente de l'association locale ADMR par téléphone au 02-35-33-94-88 ou par mail : aforetderou-mare@foretderoumare.fede76.admr.org

La Municipalité d'Hénouville envisage la mise en place d'un

atelier informatique pour accompagner les personnes n'ayant pas d'ordinateur et ou en difficulté pour l'utiliser. Cet atelier qui pourrait voir le jour à la rentrée sera animé par un bénévole. Nous souhaiterions qu'il puisse être secondé, un bénévole a aussi le droit à des vacances.

Nous faisons donc appel aux bonnes volontés en espérant que notamment des étudiants pourraient apporter un petit peu de leur temps et de leur jeunesse à des plus anciens qui n'ont pas eu la chance de tomber dans le chaudron informatique quand ils étaient petits.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie par téléphone ou par mail, vous serez contacté rapidement pour être associé au montage de ce projet.



Madame le Maire
d'Hénouville

Monsieur le Maire de
Saint Martin de Boscherville



à
Madame la Préfète du Département
de la Seine-Maritime
Préfète de la région Normandie

Hénouville, le 25 février 2019

Affaire suivie par JM ROYER Conseiller Municipal Délégué à la sécurité des personnes et des biens

Objet : Hénouville, sécurité route départementale n°982

Madame la Préfète,

Dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 décembre 2018, le radar fixe installé sur la commune d'Hénouville (RD982) a été détruit par un incendie.

Pour mémoire, ce radar a été installé, après plus de dix années d'échanges sincères, fructueux et cordiaux avec vos services et ceux du département, au regard notamment de relevés de vitesses très excessives et inadéquates, se traduisant par une réelle situation « d'insécurité routière ». Cette situation avait amené les riverains (résidents d'Hénouville mais aussi de Saint Martin de Boscherville) à dénoncer par voie de pétition cette « insécurité routière », et cela dès octobre 2008, pétition suivie de relances régulières. Des familles, des personnes âgées, des adolescents et des jeunes enfants empruntent quotidiennement les abords de cette voie pour rejoindre soit l'un des huit arrêts de bus de la ligne régulière (30) ou des cars scolaires, nous ne cessons d'être interpellés par les habitants de cette zone, lesquels peuvent au moins exiger à ce que les règles du code de la route y soient respectées.

Malgré l'implantation de ce radar fixe (2013) à l'endroit qui semblait le plus adapté, accompagnée de la limitation partielle de vitesse à 70 Km/h (2017), constat est fait que les vitesses excessives reprennent dès que les véhicules l'ont dépassé. Car en effet, comme beaucoup d'administrés nous le rapportent, les usagers venant du Havre par cette voie ont successivement des villes et/ou villages à traverser (Caudebec en Caux, Le Trait, Yainville, Duclair). A ces endroits, la RD982 est assez sinueuse et très urbanisée ; alors qu'en arrivant sur Hénouville, bien que cet espace soit également « urbanisé » de manière continue jusqu'à Saint Martin de Boscherville, avec 8 arrêts de bus, une grande ligne droite (2 Km) invite naturellement à accélérer et cela malgré la limitation partielle à 70km/h.

C'est pourquoi, à l'instar de la sécurisation de la RD20 (trajet Doudeville vers Saint Valéry en Caux), et plus particulièrement la tranche « hameau du Vautuit » / carrefour RD20/RD250 (distant de 2 Km), nous sollicitons l'implantation d'un radar tronçon sur la RD982, associée à une limitation de vitesse unique (70 km/h) dès le hameau « les Sablons » (commune d'Hénouville) jusqu'à l'arrêt de bus « Terre du Mesnil » (commune de Saint Martin de Boscherville). Cette installation est vraiment adaptée au but recherché d'obtenir plus de tranquillité quant au respect des règles du code de la route.

D'avance, nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à la présente, et vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'expression de notre très haute considération.

Le Maire d'Hénouville

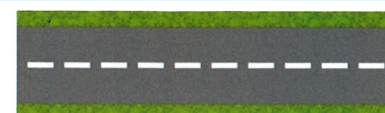
Annette CANDOTTO

Le Maire de Saint Martin de Boscherville

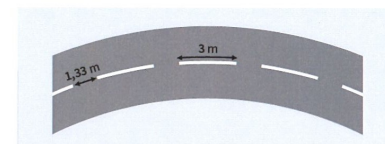
Hubert SAINT

« Le code de la route et nous ? »

Qu'elle est la signification et la traduction des lignes dites de « dissuasions » que nous retrouvons sur



Dissuasion



Dans le domaine du marquage routier en France, une **ligne de dissuasion** est une ligne discontinue blanche qui est prévue **UNIQUEMENT** pour le **dépassement des véhicules lents** (tracteurs agricoles, voitures lentes...) ou des véhicules roulant lentement.

La semaine Bleue

La Semaine Bleue se déroulera du 7 au 13 octobre 2019 sur notre commune, mais aussi à Barentin, Duclair, Limésy, Pavilly, Le Trait, Yainville. Les activités seront nombreuses:

Randonnée, cartonnage, Pilate, informatique avec les enfants de l'école sont au programme, les chorales de Musique en Boucle et du Trait vont préparer un spectacle surprise. Le repas d'automne viendra clore cette semaine dans la bonne humeur.

Associations Le mot de l'équipe municipale

HÉNOUVILLE une commune riche d'une vie associative variée. Elles contribuent à son animation, à rompre l'isolement, à maintenir notre bien être, soutenir l'éducation et l'éveil de nos enfants etc....

La municipalité s'est engagée à poursuivre en 2019 son soutien en mettant à disposition des locaux pour le matériel, c'est chose faite cette année pour l'APECHE. Un panneau d'affichage lui étant réservé a été posé sur le mur de l'école pour l'information des parents d'élèves.

Le Conseil municipal a maintenu le même niveau de subvention, certaines ont même été augmentées. C'est le cas de Musique en Boucle, de l'Accueil des Ecoliers et de l'Association des Anciens Combattants pour les aider à franchir un moment difficile sur le plan financier. Une nouvelle association s'est créée sur Hénouville « les Cabotins » dans l'objectif de nous initier au théâtre. La municipalité a décidé de soutenir

cette heureuse initiative par une subvention d'aide au démarrage. Il a été aussi décidé d'apporter notre soutien à l'Association du Bateau de Brotonne qui œuvre dans le domaine de l'insertion des personnes en difficulté et réalise des travaux sur la commune. (Espaces verts et petits équipements de bois). Une subvention exceptionnelle a été accordée pour soutenir cette association pour l'achat de ses locaux sur le territoire des boucles de la Seine. Enfin c'est la subvention de la coopérative de l'école qui a elle aussi été augmentée en formalisant un calcul sur la base du nombre d'enfants inscrits.

Le montant total des subventions aux associations est de 19 104 €.

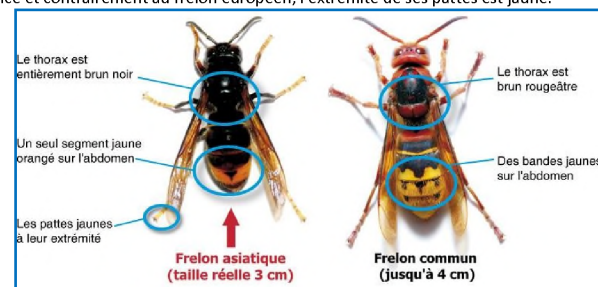
Rappelons de plus que la municipalité accompagne les associations en mettant à disposition gratuitement les salles, le matériel nécessaire pour les manifestations organisées ainsi que les photocopies.

Energie, Environnement

Lutte collective contre le frelon asiatique

Identification du frelon asiatique

Il est facile de différencier le frelon asiatique du frelon européen et des guêpes car son corps est relativement plus foncé et contrairement au frelon européen, l'extrémité de ses pattes est jaune.



Reconnaissance des nids et cycle de développement

Entre février et avril, la reine fonde sa colonie, en fabriquant un nid primaire, de la taille d'une orange, dans un endroit abrité (cabane, trou de mur, bord de toiture, roncier...) puis la colonie peut se délocaliser vers un nid secondaire, de 40 cm à 1 m, construit à un emplacement plus dégagé et plus élevé. Le nombre maximum de frelons adultes dans le nid et aux alentours est atteint en octobre -novembre pour ensuite diminuer avec le départ des futures reines fécondées pour leur lieux d'hivernage (souche, dans le sol, tas de bois et anfractuosités diverses).

L'ensemble de la colonie meurt l'hiver venu. Un nid vide n'est jamais recolonisé mais peut persister pendant plusieurs mois après la disparition de la colonie. Les nids sont particulièrement visibles à l'automne une fois les feuilles tombées.

Que faire en présence d'un nid de frelons asiatiques ?

En cas de détection d'un nid, n'intervenez pas seul et contactez le numéro départemental : 02 77 64 57 76

Ce numéro est celui de la plateforme de lutte collective de la Seine-Maritime. Un conseiller vous orientera vers une entreprise conventionnée pour permettre une destruction efficace du nid en utilisant des produits biocides sans danger pour l'environnement et des méthodes de destructions agréées.

Le passage par cette plateforme conditionnera la participation du Département à hauteur de 30% du coût de la destruction du nid actif de frelons asiatiques.

Pour plus d'information sur cette lutte collective, vous pouvez consulter le site Internet de la plateforme à l'adresse suivante : <http://www.frelonasiatique76.fr>

Sécurité routière

Réunions publiques sur la sécurité de la RD67 et RD 982

Les samedis 9 mars et 6 avril, salle Hector Malot, ont été organisées deux réunions relatives à la sécurité routière concernant respectivement la route départementale 67 (route de Saint Martin) et la route départementale 982 (route de Duclair, La Fontaine, Les Sablons, le Mesnil). Une cinquantaine de personnes ont assisté à chacune de ces réunions. Après un rappel des démarches et actions déjà effectuées par les différentes administrations concernées par ces voies de circulation en matière de sécurité routière, des échanges fructueux et sincères sur l'amélioration de la sécurité routière ont permis de dégager des propositions qui seront présentées notamment aux services de la Métropole Rouen Normandie (MRN), notamment en ce qui concerne le marquage au sol, les bandes de rives, les passages protégés, l'éclairage public, la sécurisation des arrêts de bus, les différents dispositifs permettant d'inciter les usagers à adopter une vitesse adaptée aux risques des hameaux traversés, etc.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous après rencontre des services de la MRN, les faisabilités dégagées et validées.



Des nichoirs pour les oiseaux d'Hénouville

Le projet, initié par le **Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.)**, s'est concrétisé par la fabrication de 6 nichoirs le mercredi 3 avril. En effet, nous avons trouvé qu'il était plus amusant de les construire plutôt que de les acheter. Ceux-ci ont donc été fabriqués par des enfants élus et par des anciens. Un grand merci à Patrick Pigné qui a conçu les plans et rendu

possible le montage de ces nichoirs par les enfants un mercredi après-midi.

Madame Candotto s'est félicitée qu'un projet réunisse ainsi des jeunes et des anciens du village.

Les nichoirs pourront servir à différents oiseaux comme les mésanges ou les moineaux.

Ainsi, le C.M.E. aura contribué à la biodiversité dans le village.

Gabriel Hamel – élu du



Un potager ouvert à tous à Hénouville

Il va de soi qu'à Hénouville, chaque habitant possède un bout de jardin dans lequel il peut planter légumes et fruits à sa convenance.

Alors pourquoi créer un potager partagé en permaculture dans le village ?

Tout d'abord, la permaculture est une façon d'aborder le potager dans le respect de l'environnement, sans pesticides et le moins possible d'arrosage. Les potagers en permaculture ont l'avantage de pouvoir s'implanter partout.

La permaculture nous invite au partage :

Le partage des connaissances entre générations

Le partage des semences et des récoltes

Nous vous invitons alors à venir planter quelques légumes dans la plate-bande le long de l'aire de jeux proche de l'école du village. Une date vous sera indiquée prochainement.

Si vous avez eu la main lourde lors de vos semis, nous serons ravis de trouver une place pour vos plants. Et si vous n'êtes pas jardinier, vous êtes également convié à passer un moment à nos côtés.

Recensement des commerces et services

Le site internet de la commune est en pleine mise jour. C'est l'occasion pour tous les commerces et services du village d'y être recensés.

Cela servira à favoriser le commerce local et les circuits courts. Pour ce faire, vous pouvez communiquer à la commune:

Nom
Activité
Adresse
Tel fixe et portable
Email
Site internet
Contact : La mairie par mail : mairie.henouville@wanadoo.fr
Elus en charge : Marie Fernande Pigne – Sylvain Hamel

Energie, Environnement Des aides pour financer des travaux



Vous êtes propriétaire occupant et vous désirez faire des travaux dans les domaines suivants : Amélioration de l'habitat, Isolation, Adaptation dans le cadre d'un maintien à domicile?

Des permanences d'information financées par la Métropole Rouen-Normandie et réalisées par l'Association INHARI se tiennent proche de chez vous. Elles ont pour objectif de vous accompagner pour la réalisation de vos projets de réhabilitation sur les plans administratif, technique et financier.

Des aides financières peuvent vous être accordées, sous conditions de ressources, si les travaux sont réalisés par des entreprises. Ces travaux ne doivent pas avoir été commencés avant de faire la demande de financement.

Pour les habitants du secteur Austreberthe-Cailly de la Métropole, des renseignements et conseils, le montage du dossier de demande de financement peuvent se faire lors de rencontres :

au Pôle de Proximité de la Métropole à Duclair (Tél. 02 32 93 81 72):

Le mercredi 9 juillet 2019 de 9h30 à 11h30

Le mardi 8 octobre 2019 de 9h30 à 11h30

Le mercredi 17 décembre 2019 de 9h30 à 11h30

Le mercredi 11 mars 2020 de 9h30 à 11h30

[Calendrier complet sur le site Internet de la Métropole, rencontres possibles dans 11 autres communes]

ou au siège social de l'INHARI Tél. 0232 08 13 00

tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois de 9h30 à 12h

44 Rue du Champ des Oiseaux 76000 ROUEN



Par ailleurs, l'Espace Info-Energie de la Métropole est également à votre disposition gratuitement pour vous apporter des **conseils techniques et financiers sur vos travaux d'économies d'énergie** (isolation thermique, remplacement du système de chauffage ...)

Les conseillers vous accueillent sur rendez-vous au **Pôle de Proximité de la Métropole à Duclair** (Tél. 02 32 93 81 72). Pour fixer un rendez-vous, remplissez le formulaire sur le site Internet www.metropole-rouen-normandie.fr, rubrique « conseil en énergie ».



Allongement coupure de nuit éclairage public

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande d'électricité et considérant qu'à certaines heures ou certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **5 avril 2019** relative à la démarche COP 21 portée par la Métropole Rouen-Normandie et à la politique de territoire en matière de réduction

d'éclairage public,

A compter du **1^{er} juin 2019**, l'éclairage public sera totalement interrompu de **23h à 6h** sur toutes les voies communales. Cette proposition d'allongement de la durée d'extinction des lampadaires publics la nuit a été arrêtée après la consultation citoyenne de février 2019 ; seules 7,3% des réponses au sondage s'étaient portées sur le maintien des horaires de l'époque, « pas d'éclairage entre 23h30 et 5h30 », toutes les autres sauf une, non catégorisable, soutenaient le changement. Il n'y eut toutefois que 42 participants à ce sondage !

ZERO - PESTICIDE

Le 28 mars dernier à Rouen, en l'atelier COP21, la Métropole de Rouen recevait les communes de son territoire labellisées « **Charte d'entretien des espaces publics sans pesticides** » par la FREDON Normandie en 2018. La commune d'Hénouville a reçu le label « **niveau 3** » (pas d'usage de pesticide sur tous ses espaces publics, dont le cimetière). Voir l'interview de M. Grégory CANTREL, responsable du service technique municipal dans LE MAG de mai 2019 p. 35, publication de la Métropole.

Soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil départemental 76, la **végétalisation du cimetière commence ce printemps**. Voici la copie du panneau apposé sur les portails du cimetière qui en présente les modalités :



RAPPEL

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'interdiction d'utilisation et de détention de produits phytosanitaires touche désormais les jardiniers amateurs, sauf si ces produits sont considérés comme produits de biocontrôle, ou autorisés en agriculture biologique. Les particuliers peuvent se tourner vers des solutions plus naturelles pour la gestion de la flore spontanée ou la lutte contre les maladies et ravageurs. (L'Agence Régionale de l'Environnement propose au téléchargement sa brochure "Mon jardin sans pesticides : c'est possible" via le lien http://www.are-normandie.fr/jardin_sans_pesticides/)

Bibliothèque



BIBLIOTHEQUE

HORAIRES
(hors vacances scolaires)
Mercredi 14h30 - 15h30
Vendredi 16h00 - 17h00
Samedi 10h30 - 11h30
bibli-henouville@orange.fr

VACANCES D'ETE

Du 8 juillet au 31 août 2019 la bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 14h30 à 15h30

Sorties nature

Destinées au grand public, d'avril à octobre 2019, 170 visites guidées gratuites sont proposées par le Département 76 pour découvrir le patrimoine naturel du littoral et des Espaces Naturels Sensibles de la Seine- Maritime

